

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-57ItemMarie Moret au Printemps (Jaluzot et Cie), 28 octobre 1896

Marie Moret au Printemps (Jaluzot et Cie), 28 octobre 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [28 octobre 1896](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Le Printemps](#)

Lieu de destination Paris

Description

Résumé Accepte les deux tissus jersey envoyés par Le Printemps. Au sujet de la jupe commandée : demande à ce qu'elle soit sans garniture. Envoie un chèque de 98 F pour solder la facture de la commande de la jupe et de deux jerseys loutre, un d'été et un d'hiver. Demande le prix pour deux jerseys noirs car elle en passera commande si les jerseys loutre lui conviennent. Insiste sur le respect des consignes de confection dans les notes envoyées en date des 24 et 25 octobre 1896. S'apprêtant à partir sur Nîmes, demande également le délai de livraison de la commande pour leur indiquer l'adresse d'envoi.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Personnes citées [Offroy et Cie](#)

Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-57

Collation 3 p. (330r, 331v, 332r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 05/10/2023



Guise Familistère
26 octobre 1896

Messieurs Jalous et Cie

J'ai l'honneur de vous accuser
reception de votre lettre
N° 22188 et de répondre
selon votre demande - par
retour du courrier.

J'accepte les deux tissus
Jersey: un 7 et un 8 hiver,
nautica l'autre j'ont
vous venir de m'envoyer
les échantillons.

Je me rends aussi à votre
avis concernant la jupe
en question entre nous:
payer la jupe sans
garniture.

En conséquence, je
vous envoie ci-joint un

chèque N° 249784 valeur
98 francs sur M. G. Proux
Léonard et Cie, Paris, et
vous prie de m'envoyer
en échange les objets
suivants:

- 1° La jupe commandée
par ma lettre des 26 et 28
courant exécutée dans les
conditions de ma note
du 25 - celle annulant
la précédente - sauf le
dernier alinéa puisque
nous supprimons
toute garniture - 49,00
 - 2° Un Jersey l'autre
j'ont note 7 et 8 - 22,00
 - 3° Un Jersey l'autre
j'ont note 7 hiver - 27,00
- tous deux échantillons
ci-joint à reporter 98,00

ci - contre.
Report et total 98 ¹⁰
Montant du chèque
ci - joint.

Les deux Jersey doivent
être établis rigoureusement
dans les conditions de ma
lettre et note du 2^e courant.

La note susdite
parle de Jersey en noir:
un tissu 7^e et un 7^e à
16 fr. 10 le mètre.

Je vous prie - malgré la
commande des deux ci
dessus en loutre - me
dire quel serait le prix
de ceux en noir; car
si vous réussissez per-
faitement les deux en loutre
soldés par le présent chèque,

133
je vous recommanderai aussi
l'autre aussi les deux noirs

Ce que je vous rappelle
avec la plus vive instance
c'est de recommander
dans vos ateliers la stricte
observation de ma recom-
mandation 1^o et des autres
indications; mais un Jersey
a été complètement gâté
faute d'avoir observé la
recommandation susdite;
et cette fois je vous
recommande l'objet, s'il
était encore manqué
dans ce rapport.

En m'indiquant le
prix des Jersey en noir,
veuillez me dire aussi

Sans combien
 de jours vous
 me tirerez
 la misère
 commande; car, selon
 votre réponse, je vous
 n'ai pu adresser,
 parce que je me dispose
 à me rendre dans le
 midi.

— Comme il y a chance
 pour que je vous com-
 mande deux Jerseys
 nouveaux si vous réus-
 sirez bien ceux com-
 mandés par la présente,
 je vous serais toute
 obligée de m'en adresser

un aussitôt fait, afin
 que je juge si je puis
 vous commander les
 deux autres.

Depuis dimanche dernier,
 vous ne m'avez en mains
 le Modèle que je vous
 ai adressé.

Agriez je vous prie,
 Messieurs, mes parfaites
 civilités

Marie Gadin

au Familistère

Genève

(Carime)